

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 28 mars 2024
Rapporteur :
Monsieur Dominique LE ROUX**

N° 2

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 04/04/2024
- la transmission au contrôle de légalité le : 04/04/2024 (accusé de réception du 04/04/2024)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Budget primitif 2024

Le projet de budget 2024 est soumis pour adoption au conseil communautaire du 28 mars 2024.

Ce projet de budget est l'aboutissement de plusieurs mois de travail et d'arbitrages issus de rencontres entre les élus, les services. Il fait suite à un premier débat sur les orientations budgétaires le 15 février 2024.

Il est rappelé que le périmètre budgétaire de QBO comporte un budget principal et 11 budgets annexes : Transports urbains, Eau potable, Assainissement collectif, SPANC (service public d'assainissement non collectif), ZAE (Zones d'activités économiques), Location des bâtiments économiques, Port du Corniguel-Cap Horn, Production d'ENR (Biogaz), Service Commun de Restauration Collective, Collecte et traitement des déchets et un budget créé sur l'exercice 2024, celui des réseaux de chaleur urbains.

Rappel du contexte et de la stratégie financière

Le budget 2024 s'inscrit dans un contexte d'amélioration sur le front de l'inflation et du coût de l'énergie. Le ralentissement économique doit cependant conduire à la prudence, les ressources assises sur la conjoncture économique (quote-part de TVA, VM) pouvant varier en deçà des prévisions établies au vu des connaissances actuelles.

Les orientations politiques du budget 2024

Au-delà de l'équilibre pluriannuel à assurer pour permettre aussi bien le maintien du service public dans le temps que le financement des investissements, ce budget traduit les priorités inscrites dans le projet de territoire de Quimper Bretagne Occidentale : transition énergétique et écologique, cohésion sociale et solidarité, attractivité maîtrisée

En matière de **transition énergétique et écologique**, QBO poursuivra les travaux de dépollution de l'eau blanche et de reconquête des berges de l'Odet.

QBO lancera également en 2024 la construction d'un réseau de chaleur sur le quartier de Penhars et les travaux préparatoires au projet de ferme solaire à Kerjéquel seront poursuivis. L'EPCI organisera également le transfert du réseau de chaleur urbain de Briec.

Avec l'élaboration de schémas directeurs, la politique de l'eau et de l'assainissement se dote d'outils de pilotage des investissements pour sécuriser l'accès à la ressource et diminuer les pertes du réseau. L'année 2024 voit aussi la mise en place du nouveau périmètre de la régie, de son nouveau statut et la mise en place du nouveau contrat de DSP.

Le déploiement de la nouvelle politique déchets, dont le 3^{ème} flux (bio-déchets) et l'extension des points d'apports volontaires, se poursuivent.

Le Programme d'actions de prévention des inondations sera actualisé en tenant compte de la révision des diagnostics et d'une réévaluation globale des risques.

Afin de poursuivre l'amélioration de l'offre de transport en commun, le renouvellement de la DSP sera mené à son terme. En parallèle toutes les formes de mobilités seront accompagnées. L'inauguration du PEM et notre participation au réseau Bretagne Sud Mobilité marqueront de ce point de vue des étapes importantes.

En matière de **service public de proximité et de solidarité**, la maîtrise d'œuvre de la crèche de Roz Maria sera lancée.

Pour ce qui relève des piscines, les travaux de réhabilitation de Kerlan Vihan seront réalisés sur l'année 2024.

Les travaux de construction de la médiathèque du Pays Glazik et de Quéméneven débiteront en 2024.

En matière d'**attractivité maîtrisée du territoire**, les travaux du PEM se poursuivent, avec la livraison et la mise en service de la passerelle, la poursuite des travaux sur l'espace public, la gare routière et le bâtiment de la gare elle-même.

Les travaux de la construction de la grande salle ont débuté fin 2023 et vont se poursuivre sur l'exercice 2024.

L'accompagnement du monde économique se poursuit, avec le soutien apporté à ses acteurs pour créer un climat de confiance propice au développement du territoire.

Face aux difficultés que rencontrent les habitants pour accéder au logement, la politique habitat promeut la construction et la rénovation de logements. Cette politique poursuit également l'objectif d'adaptation des logements à la transition énergétique. La communauté d'agglomération au travers de son PLH, de ses interventions financières et de son rôle de conseil est motrice dans ces politiques. Depuis 2023, la maison de l'habitat, regroupant de nombreux services et permanences en matière d'habitat dans le bâtiment de la providence permet une logique de guichet unique pour les habitants et les acteurs.

La stratégie financière en cours

L'objectif pluriannuel est de concilier une capacité d'investissement nette du budget principal d'une dizaine de millions d'euros par an à laquelle s'ajoutent près de quinze millions d'€ d'investissements sur les budgets annexes, et le financement d'un service public de qualité pour les habitants et les acteurs du territoire.

L'exercice 2024 sera particulièrement nourri en investissement avec l'achèvement du PEM et la construction de la grande salle événementielle.

Le maintien d'une bonne capacité d'autofinancement est nécessaire pour conserver la capacité à investir en plus d'un recours à l'emprunt que permet le faible niveau d'endettement de QBO. La capacité de désendettement ne doit cependant pas dépasser 8 ans et la proportion du financement de l'investissement par l'emprunt ne pas excéder 50 % en moyenne, sauf exception ce qui sera le cas en 2024.

Au-delà des économies conjoncturelles et des travaux d'économies structurelles, d'une recherche d'optimisation des bases et de financements extérieurs, le maintien de la capacité d'investissement nécessite une gestion active des dépenses de fonctionnement.

Le rapport présentera d'abord une vue générale et consolidée du budget (budget principal et budgets annexes), puis présentera en détail chacun des budgets.

Dépenses réelles		BP 2023	BP 2024	2023/2024	Variation
principal	Dépenses réelles fonctionnement	69 774 409 €	70 666 918 €	1,28%	892 509
	(-)subvention au BA transport	3 600 000 €	3 600 000 €	0,00%	-
	(-) Administration commune AC Quimper	8 604 653 €	8 604 653 €	0,00%	-
	(-) remboursement frais	7 403 238 €	6 086 923 €	-17,78%	- 1 316 315
	Dépenses réelles nettes de fonctionnement	50 166 518 €	52 375 342 €	4,40%	2 208 824
	Dépenses réelles investissement	34 271 918 €	51 816 577 €	51,19%	17 544 659
	Dette	1 566 000 €	2 332 000 €	48,91%	766 000
	Total	86 004 436 €	106 523 919 €	23,86%	20 519 483
déchets	Dépenses réelles fonctionnement	12 259 592 €	13 648 427 €	11,33%	1 388 835
	Dépenses réelles investissement	4 378 419 €	4 762 900 €	8,78%	384 481
	Dette	110 000 €	10 000 €	-90,91%	- 100 000
	Total	16 638 011 €	18 411 327 €	10,66%	1 773 316
transports	Dépenses réelles fonctionnement	18 166 960 €	19 936 637 €	9,74%	1 769 677
	Dépenses réelles investissement	1 574 000 €	4 060 000 €	157,94%	2 486 000
	Dette	355 000 €	355 000 €	0,00%	-

	Total	20 095 960 €	24 351 637 €	21,18%	4 255 677
locations immeubles	Dépenses réelles fonctionnement	457 143 €	581 265 €	27,15%	124 122
	Dépenses réelles investissement	225 100 €	347 000 €	54,15%	121 900
	Dette		14 200 €		
	Total	682 243 €	942 465 €	38,14%	260 222
Zones économiques	Dépenses réelles Investissement	11 626 375 €	14 966 823 €	28,73%	3 340 448
	Dette	300 000 €	10 000 €	-96,67%	- 290 000
	Total	11 926 375 €	14 976 823 €	25,58%	3 050 448
Eau budget unique	Dépenses réelles fonctionnement	4 682 362 €	9 425 302 €	101,29%	4 742 940
	Dépenses réelles investissement	3 925 000 €	4 800 000 €	22,29%	875 000
	Dette	228 000 €	230 000 €	0,88%	2 000
	Total	8 835 362 €	14 455 302 €	63,61%	5 619 940
assainissement collectif budget unique	Dépenses réelles fonctionnement	2 820 262 €	7 340 549 €	160,28%	4 520 287
	Dépenses réelles investissement	7 280 000 €	9 675 400 €	32,90%	2 395 400
	Dette	162 000 €	150 000 €	-7,41%	- 12 000
	Total	10 262 262 €	17 165 949 €	67,27%	6 903 687
SPANC	Dépenses réelles fonctionnement	315 800 €	381 038 €	20,66%	65 238
	Dépenses réelles investissement	0 €	176 000 €	#DIV/0!	176 000
	Total	315 800 €	557 038 €	76,39%	241 238
Activités portuaires	Dépenses réelles fonctionnement	135 900 €	120 632 €	-11,23%	- 15 268
	Dépenses réelles investissement	7 500 €	24 179 €	222,39%	16 679
	Dette	0 €	0 €	#DIV/0!	-
	Total	143 400 €	144 811 €	0,98%	1 411
valorisation des énergies renouvelables	Dépenses réelles fonctionnement	725 320 €	759 000 €	4,64%	33 680
	Dépenses réelles investissement	100 000 €	100 000 €	0,00%	-
	Dette	0 €	0 €	#DIV/0!	-
	Total	825 320 €	859 000 €	4,08%	33 680
Restauration collective	Dépenses réelles fonctionnement	4 295 056 €	4 448 138 €	3,56%	153 082
	Dépenses réelles investissement	300 000 €	449 000 €	49,67%	149 000
	Dette	285 000 €	297 000 €	4,21%	12 000
	Total	4 880 056 €	5 194 138 €	6,44%	314 082
Réseau de chaleur	Dépenses réelles fonctionnement		85 900 €	#DIV/0!	85 900
	Dépenses réelles investissement		2 053 227 €	#DIV/0!	2 053 227
	Dette		17 350 €	#DIV/0!	17 350
	Total		2 156 477 €	#DIV/0!	2 156 477
Total	Dépenses réelles fonctionnement	94 024 913 €	109 102 230 €	16,04%	15 077 317
	Dépenses réelles investissement	63 688 312 €	93 231 106 €	46,39%	29 542 794

Dettes	3 006 000 €	3 415 550 €	13,62%	409 550
Total des dépenses nettes	160 719 225 €	205 748 886 €	28,02%	45 029 661
Total des dépenses brutes	180 327 116 €	224 040 462 €	24,24%	43 713 346

Le périmètre « retraité » (neutralisant pour partie les effets de l'administration commune, des remboursements de personnel sur le budget principal et la subvention du budget principal au budget annexe des transports pour ne pas compter deux fois les sommes issues des flux financiers) indique 205,748 M€ de dépenses, dont 93,23 M€ de dépenses d'investissement.

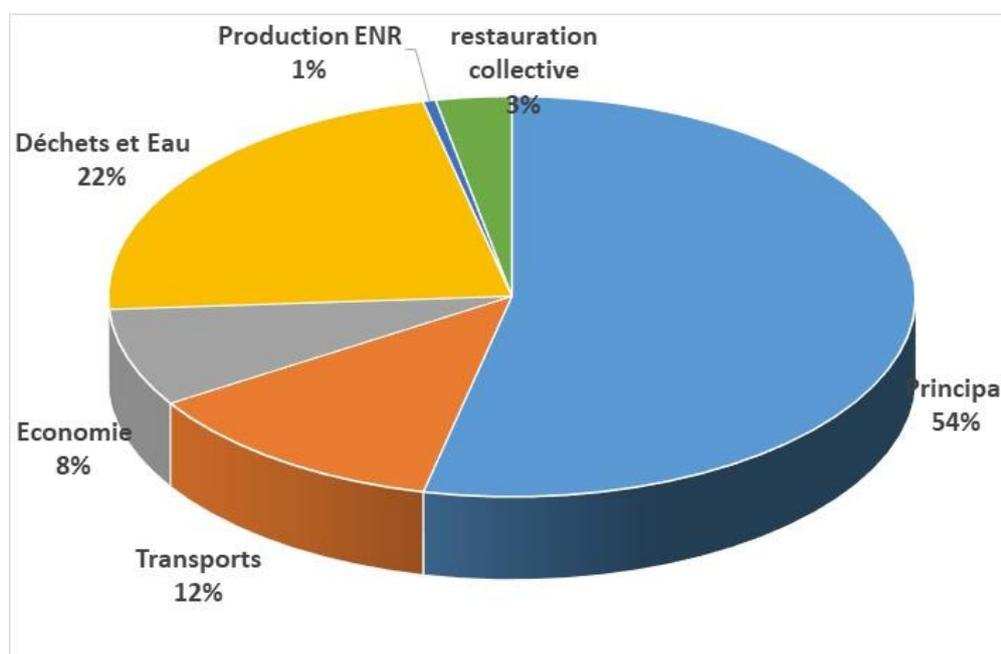
Sur les 45,029 M€ de hausse des dépenses, 29,54 M€ le sont au titre de l'investissement avec une montée en charge de l'investissement sur le budget principal (grande salle, PEM...) mais également sur les compétences déchets, eau, assainissement ainsi que la création du réseau de chaleur urbain (RCU) de Penhars.

Les 15,077 M€ de dépenses de fonctionnement supplémentaires sont réparties principalement sur le budget principal, les budgets transports, déchets et eau/assainissement. Sur ces derniers, la mise en place de la régie et les modalités d'intégration comptable des nouveaux contrats de DSP font apparaître l'ensemble des dépenses et des recettes (auparavant sur les contrats DSP, certaines opérations ne figuraient que dans les comptes des délégataires).

La présente note propose une lecture des flux réels, hors opérations d'ordre (amortissements et provisions).

L'équilibre par budget annexe et global est assuré, opérations d'ordre comprises.

Pour 2023, la répartition des dépenses nettes totales (fonctionnement et investissement soit 160,71 M€) par budget est la suivante :



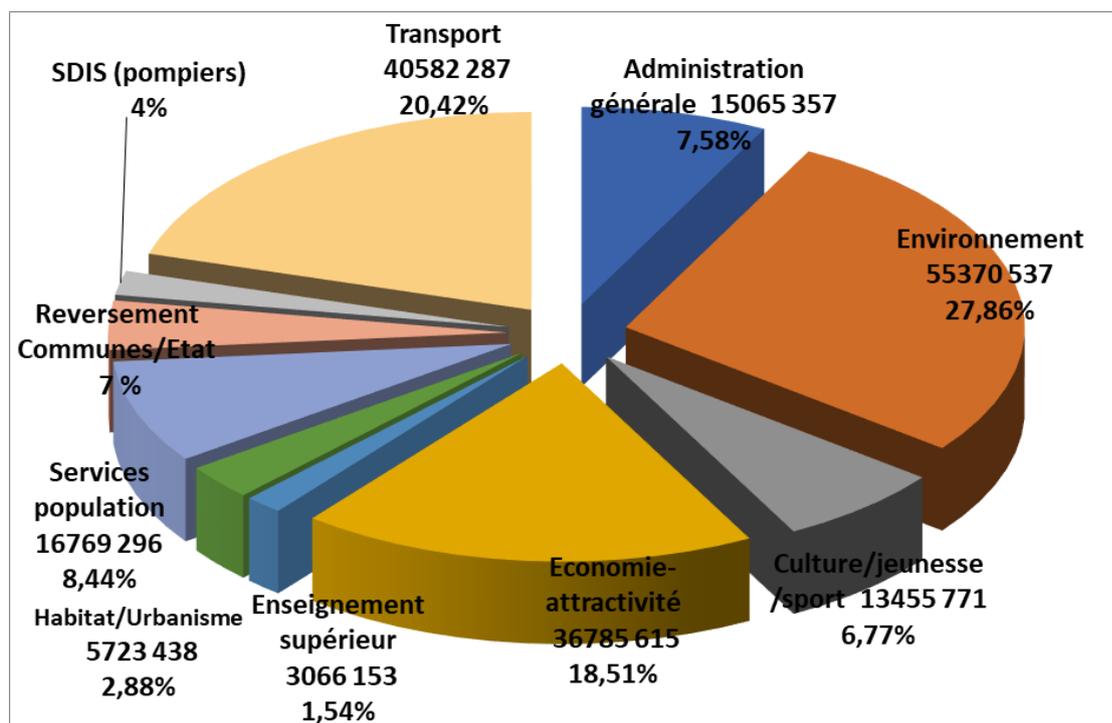
Pour 2024, la répartition des dépenses nettes totales (fonctionnement et investissement soit 205,74 M€) par budget est la suivante :

Erreur ! Des objets ne peuvent pas être créés à partir des codes de champs de mise en forme.

Il sera tout d'abord présenté le budget principal, puis une déclinaison de chacun des budgets annexes.

La vision par politique publique

Hors remboursement du capital de la dette (3,415 M€), les 202,33 M€ sont répartis comme suit :



Les politiques publiques environnement (27,86 %) comportent les compétences eau, assainissement, déchets, GEMAPI, biogaz, RCU.

Les politiques publiques transport (20,42 %) comportent le BA transport urbain et les travaux du PEM.

Les crédits de l'économie et de l'attractivité représentent 18,51 % des dépenses et comportent aussi bien les interventions auprès des entreprises que les zones d'activité économique, les locations de bâtiments économiques. La construction de la grande salle est incluse dans cette item au titre de l'attractivité. La compétence tourisme figure également dans cette rubrique.

La compétence culture/jeunesse/sport (6,77 %) comportent le réseau des médiathèques, les piscines, le dispositif atout sport, la subvention à l'Ulamir.

Les services à la population sont composés de la petite enfance, du CIAS et du SCR (8,44%).

L'administration générale comporte le service des bâtiments, les fonctions supports (finances, RH, informatique), le fonctionnement des instances, la communication, les indemnités des élus (7,58%).

Les reversements aux communes et à l'Etat comportent notamment les AC, la DSC, le FPIC (7%).

La participation au SDIS, la politique Habitat et l'enseignement supérieur représentent un peu plus de 8 % des crédits.

Vue par politique publique du budget principal QBO

Le budget 2024 de QBO se décline sur l'ensemble des politiques publiques de sa compétences, qui contribue à la mise en œuvre des trois piliers du projet de territoire : la transition écologique et énergétique, l'attractivité maîtrisée du territoire et la cohésion sociale et les solidarités.

Agir pour la transition énergétique et écologique

L'engagement de Quimper Bretagne Occidentale pour la transition écologique et énergétique est défini dans un certain nombre de documents d'orientations et de leurs plans d'actions.

Le nouveau Plan climat-Air-Energie territorial, qui va fixer des objectifs ambitieux pour la réduction des gaz à effet de serre et de l'empreinte carbone du territoire, sera finalisé en 2024.

Des démarches actives se poursuivent autour de l'économie circulaire (Territoire économe en ressources), de la production d'énergies renouvelables (Schéma directeur de l'énergie) et d'une alimentation locale et de qualité (Engagement de la 2^e phase du Projet alimentaire de territoire).

Les deux secteurs, principaux émetteurs des gaz à effet de serre sont les transports et le logement.

Les mobilités

Le budget de fonctionnement de la DSP transports est de 19,37 M€.

Un avenant au contrat de DSP avec Keolis a été signé en fin d'année 2023 pour permettre la continuité de service.

Une procédure d'attribution a été relancée dans l'attente du retour sur le contentieux en Conseil d'État,

Une **amélioration des services HandiQUB et QUBNoz** est prévue dans l'avenant.

La nouvelle DSP prévoira l'évolution du réseau et notamment la **mise en service du PEM de la gare**. Le besoin de financement sera plus important et une prospective financière a été travaillée pour aboutir à une stratégie financière ajustée.

Le **financement de la compétence mobilités**, dont le transport urbain fait partie, passe par une subvention du budget principal de 3,6 M€, des subventions notamment de la région (transports scolaires lycée sur réseau QUB) pour 1,4 M€, les recettes des usagers pour 3,59 M€ et le produit du versement mobilité pour 13 M€.

Le taux du **versement mobilités**, aujourd'hui de 1 %, sera porté à 1,25 %, pour le 1^{er} juillet 2024, générant 3 M€ en année pleine, permettant de financer :

- La **montée en gamme de l'offre de transport en commun**, à destination notamment des salariés,
- L'amélioration significative de fréquence des trajets pendulaires sur le **TER sud BreizhGo** : Sur BreizhGo, cela représenterait un engagement annuel de 260 K€ (170 en fonctionnement et 90 en investissement).
- La promotion des **mobilités actives**, qui se traduira par un premier fonds de concours pour la création d'itinéraires cyclables en 2024.

Le logement et l'habitat

Les crédits liés à la compétence habitat (hors masse salariale) s'élèvent à 4,92 M€.

Cette somme importante reflète l'accompagnement de la communauté d'agglomération sur cette enjeu important pour les communes et la population.

3,5 M€ sont des crédits d'investissement permettant le financement de la **délégation des aides à la pierre** (1M€), les aides à la pierre portées en propre par QBO et à la construction de **logements sociaux** (1 M€), les crédits liés à l'OPAH-RU (600 K€), la constitution de réserve foncière (225 K€) ou la poursuite des études sur l'îlot galerie Kereon (170 K€).

Les crédits de fonctionnement concernent notamment :

- L'OPAH-RU sur l'ensemble du territoire (500 K€),
- **Les aides aux ménages pour l'accession à la propriété** (300 K€), avec notamment une évolution du dispositif ma Première pierre, 237 K€ au titre de l'**appel à manifestation d'intérêt « logement d'abord »**, la contribution au SYMESCOTO pour 67 K€ et divers concours à des partenaires du logement.

L'accès à une eau potable de qualité et l'assainissement

Quimper Bretagne Occidentale intervient sur la production et la distribution d'eau potable, l'assainissement collectif et non collectif, la gestion des eaux pluviales et la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (déléguée au SIVALODET pour cette compétence).

Concernant la **production et la distribution d'eau potable** ainsi que l'assainissement collectif, à compter du 1^{er} janvier 2024, le service voit la mise en place des nouveaux modes d'exploitation sur le territoire communautaire :

- Une régie élargie composée de 18 agents, pour le secteur Nord et concernant huit communes,
- Deux Concessions de Service Public à paiement publique (l'une pour l'eau potable, l'autre pour l'assainissement des eaux usées) pour le secteur Sud et comprenant six autres communes.

Dans un souci d'amélioration du contrôle des services délégués, la part délégataire des contrats de concession n'est plus prélevée à la source par le concessionnaire mais elle est maintenant versée directement à la collectivité via les recettes des factures d'eau.

La collectivité reverse ensuite au concessionnaire les sommes dues qui sont donc clairement identifiable sur le budget. En conséquence, cette nouvelle organisation induit une forte augmentation des montants des budgets de fonctionnement.

Par ailleurs, les budgets de fonctionnement tiennent compte de l'augmentation du coût de l'électricité ainsi que de l'augmentation du prix de l'eau produite par le Syndicat mixte de l'Aulne.

Plus globalement ces budgets sont impactés par l'inflation.

La mise en place d'un schéma directeur est en cours afin de sécuriser et d'améliorer les réseaux.

Des travaux d'investissements conséquents sont d'ores et déjà programmés.

Les dépenses de fonctionnement du **SPANC** sont stables par rapport à 2023. Par contre les recettes évoluent du fait du rattrapage des dossiers non conformes depuis 2017.

En 2024 des provisions sont inscrites en dépenses et recettes d'investissement pour subventionner via l'Agence de l'eau la **réhabilitation d'une vingtaine d'installations polluantes**.

La gestion durable des déchets

Le budget de fonctionnement augmente pour participer au **déploiement de la collecte des bio déchets** et au **développement de l'apport volontaire** sur les communes de QBO (700 points à terme).

Les marchés de service comme l'exploitation des déchèteries, le broyage des végétaux, l'exploitation de l'Installation de Stockage des Déchets Inertes (ISDI) connaissent aussi des augmentations du fait des formules de révision des prix.

Ainsi, la section fonctionnement augmente d'environ 800 000 € en 2024. Néanmoins, le taux de la **Taxe d'Enlèvement des Ordures ménagères** reste stable.

Le budget investissement est également en augmentation, portant principalement sur l'acquisition de colonnes pour les PAV et les travaux à réaliser sur l'ancienne décharge de Kerjéquel en vue du projet d'installation d'une ferme solaire. Les travaux de mise aux normes de la déchèterie de BRIEC seront également réalisés en 2024.

La transition énergétique

L'EPCI crée un budget annexe **réseaux de chaleur urbains** qui a vocation à recevoir dans un premier temps deux réseaux de chaleur :

- Le réseau de chaleur de Penhars à réaliser d'ici à 2025
- Le réseau de chaleur de Briec qui a vocation à être transféré à l'EPCI.

Composante essentielle de la transition énergétique, ce budget annexe comportera les investissements liés à ces réseaux de chaleur (et notamment une extension pour le réseau de Briec), les subventions et emprunts liés à ces investissements ainsi que les recettes des usagers et les coûts d'entretien/maintenance et production.

Pour amorcer ce budget qui devra s'équilibrer par les recettes des usagers, l'EPCI accordera une avance de trésorerie remboursable pour la réalisation des opérations.

La **production de biogaz**, issue du méthane produit par la STEP du Corniguel permet une production localisée de gaz tout en concourant à limiter l'impact des rejets de l'assainissement.

Agir pour une attractivité maîtrisée du territoire

Investir pour l'avenir

Les principaux investissements pour des équipements contribuant à la qualité du cadre de vie et à l'attractivité seront en 2024 :

- L'aménagement de la **Gare et du Pôle multimodal** : 16,87 M€
- La construction de la **grande salle événementielle de l'eau blanche** : 15,28 M€
- La rénovation de la **piscine de Kerlan Vian** : 4,1 M€
- La **restructuration de l'EESAB** : 0,95 M€
- La construction de la **médiathèque du Pays Glazik et de Quéménéven** : 0,65 M€

L'appui à l'installation et au développement des entreprises

Les **zones d'activités économiques** concentrent 14,96 M€ de crédits.

L'agglomération constitue des réserves foncières pour de nouvelles implantation (985 K€).

Des opérations d'acquisition, des études ou aménagements porteront en 2024 sur :

- La zone de Kerourvois (2&3) pour 1 M€,
- La zone de Kerjaouen (750 K€),
- Les zones de Ty Nay (450 K€), de la base à Guengat (270 K€), de Ti Lipig (220 K€), de Lumunoch (200 K€) ou encore de Kergaben (150 K€).

A noter que sur les 3,43 M€ de recettes prévus, 1 M€ le sont sur Moulin des Landes, 819 K€ sur Kerourvois 2 et 399 K€ sur Lumunoch.

L'aménagement de la zone de l'Eau blanche représente 8,24 M€. Elle permet la requalification globale de cette friche qui accueillera la grande salle et un parking d'entrée d'agglomération et contribuera également à la reconquête des berges de l'Odet en prolongement du secteur de la Gare.

L'étude du devenir du **port du Corniguel** étant validé, les projets vont se mettre en place progressivement. La PPI prévoit 250 K€ en 2024 et en 2025.

L'emploi et l'insertion

L'EPCI va également porter **une nouvelle politique de l'emploi et de l'insertion**, doté d'un budget de 281 000 €. Elle regroupera des moyens et actions au sein de la direction de l'économie. Une partie des fonds qui étaient dédiés à ACTIFE seront notamment mobilisés dans cet objectif.

Le développement et le rayonnement du territoire

Au-delà des moyens d'accompagnement de la direction de l'économie et de l'innovation, des moyens sont apportés aux **structures de développement et à des événements vecteurs d'image** :

- L'agence d'urbanisme et de développement économique QCD perçoit une aide de 680 K€.
- La technopole de Quimper-Cornouaille 232 K€
- L'accompagnement d'événements contribuant au rayonnement du territoire : Open de tennis (50 K€), Cornouaille Gourmand (60 K€), estival Irréductibles (40 K€ + 10 K€), Mondial Pupilles et semi-marathon de Locronan-Plogonnec-Quimper.
- Le financement de l'équipe cœur du CEA tech : 200 K€
- La participation au budget annexe des bâtiments économiques : 160 K€ (participation technopole et CEA tech).
- Des subventions visant à l'expansion économique : 260 K€ (Adria), 115 K€, aides agricoles 40 K€, Biotech 25 K€, ...)

L'enseignement supérieur et la recherche

2 M€ de crédits de fonctionnement sont prévus au titre de l'**enseignement supérieur** dont EESAB 1,51 M€, UBO 240 K€ mais aussi EMBA, Kelenn et crédits animation pour vie étudiante.

Le numérique

Dans le domaine des **communications numériques**, la **DSP Hermineo** a fait l'objet d'un renouvellement en 2024, à des conditions de performance supérieure à la DSP antérieure. Cela se traduira notamment par une recette de 1,5 M€ cumulés sur 10 ans.

Le tourisme

QBO participe au fonctionnement des Offices de tourisme de Quimper et Locronan, pour un montant de 580 K€.

L'événement estival « des Enfants et des princes » fête ses 10 ans cette année et voit son budget bonifié de 10 K€ (67 K€)

Indicateurs de la vitalité du territoire et de l'action publique, les recettes de taxe de séjour sont inscrites pour 550 K€ en 2024 contre 330 K€ en 2023.

Agir pour la Cohésion sociale et les solidarités

L'accompagnement des personnes âgées

La contribution au CIAS progresse de 46 % pour atteindre 1,24 M€. Le CIAS gère principalement les EHPAD et le CLIC.

Les 390 K€ supplémentaires permettent notamment de financer :

- Le coût du RIFSEEP pour les 4 EHPAD (+201 K€),
- Les évolutions liées aux nouveaux cycles de travail mis en place dans les EHPAD (+117 K€),
- La prise en charge des évolutions de la masse salariale du CLIC – point d'indice, RIFSEEP – pour 65 K€.

Cette contribution supplémentaire n'est pas une réponse aux **problèmes plus structurels de financement des EHPAD**. L'avance de trésorerie consentie en 2023 de 1 M€ sera reconduite et doublée. Si elle permet de faire face aux dépenses en trésorerie, les solutions opérationnelles pour limiter les déficits sont en cours de mise en œuvre mais ne suffiront pas à équilibrer de manière soutenable et pérenne les budgets EHPAD.

A l'instar de l'ensemble des EHPAD, ceux de QBO sont touchés par un modèle de financement qui ne permet plus de tenir l'équilibre financier. Une loi grand âge se fait attendre et les élus du territoire sont impliqués pour faire avancer ce dossier au travers des collectifs régionaux et nationaux.

La Petite enfance

La petite enfance est une politique importante de l'EPCI. Les crédits en fonctionnement s'élèvent à 8,7 M€ dont 7 M€ de masse salariale.

Donner une solution aux parents en recherche de solutions de garde est un enjeu majeur pour l'attractivité du territoire et participe de l'objectif d'égalité femmes/hommes.

La plupart des structures sont portées par l'EPCI en propre avec le complément de structures associatives et l'achat de places par le biais de marchés publics.

Face à la forte tension du secteur, l'EPCI s'engage dans l'achat de **16 places supplémentaires** auprès de la nouvelle structure privée de la Maison bleue.

Par ailleurs, l'étude de relocalisation de **l'Arche de Noé** sur le site de Roz Maria va être lancée en 2024 (0,25 M€).

L'accès à la Lecture Publique

Le réseau de lecture publique de QBO représente un budget de 4,30 M€ de fonctionnement (dont 3,27 M€ de masse salariale).

Au-delà de l'ouverture des équipements, c'est la richesse et la variété de l'animation qui caractérisent ce réseau.

Au-delà de la lecture, les usages d'aujourd'hui, notamment le numérique, sont également au cœur du nouveau projet culturel du réseau.

L'année 2024 sera marquée par :

- Le **déploiement de la RFID** va permettre la modernisation des outils et l'évolution du service rendu.
- La construction de la **Médiathèque des communes du Pays Glazik et Quéménéven** (0,65 M€)

Les piscines

Le réseau des piscines de QBO est composé de deux piscines en régie, Aquarive et Kerlan Vihan, situées à Quimper et une piscine en DSP, Aquacove, à Briec. Avec les travaux de Kerlan Vihan qui se poursuivent, le redéploiement des activités sur les deux autres piscines et la location de créneaux à la piscine Aquaforme d'Ergué Gabéric continuent.

La volonté de l'EPCI a été de prioriser l'apprentissage des scolaires dans cette période transitoire et de préserver un accès aux activités associatives pour le plus grand nombre.

Le budget de fonctionnement de 2,72 M€ est composé de la masse salariale (1.31 M€), de subventions d'équilibre à Aquacove (548 K€) et de charges liées au fonctionnement des équipements (eau/énergie/maintenance...).

Les travaux de Kerlan Vihan, pour la rénovation du bassin et des économies d'eau, permettront sa réouverture au cours du 2^{ème} semestre 2024.

La restauration collective

Le service commun de restauration collective assure la production et la livraison de repas pour les communes de Quimper, Ergué-Gabéric, Landrévarzec, le CCAS de Quimper et le CIAS de QBO.

La commune de Landrévarzec a exprimé le souhait de sortir du service commun. Cette sortie est effective bien que la commune assure financièrement sa sortie selon les conditions contractuelles.

Ce budget qui doit être financé exclusivement par les membres du service commun a été fortement impacté par la **hausse des prix sur l'alimentaire**, très supérieure à l'indice moyen de la hausse des prix et l'évolution de la valeur du point d'indice. La hausse tarifaire de 2023, sera en année pleine sur 2024.

En parallèle, **l'obligation de la suppression des barquettes en plastique** et le projet de passage en plat inox appelle des besoins de financement supplémentaires.

La protection des biens et des personnes

Le nouveau **programme d'actions et de prévention des inondations (PAPI)**, délégué au SIVALODET, sera élaboré en 2024.

La contribution de QBO au **service d'incendie et de secours** (SDIS 29) représente 4,10 M€.

Les moyens du service public

La mise en œuvre d'un service public de qualité repose au quotidien sur les agents de la collectivité.

Un montant de 25,65 M€, dont 20,05 M€ pour les salaires, est consacré au personnel de l'administration commune avec Quimper et le personnel du service commun informatique.

Au titre de la masse salariale (comprenant majoritairement du personnel commun), la commune de Quimper rembourse 11,65 M€ à l'agglomération. A ces remboursements s'ajoutent ceux de certains budgets annexes ainsi que la facturation aux communes du service commun informatique.

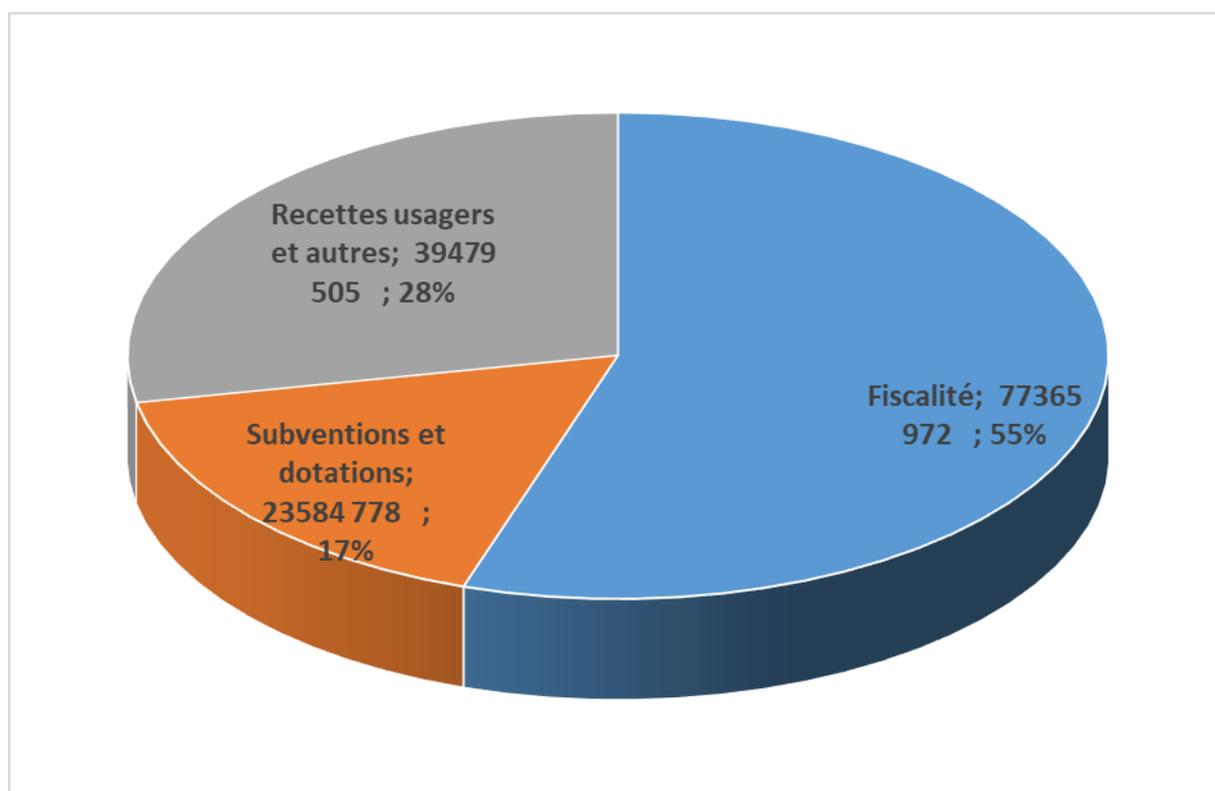
Les autres moyens sont consacrés à **l'informatique** et aux remboursements à la commune de Quimper de la quote-part des frais généraux de l'EPCI pris en charge par la commune-centre.

Les **frais de communication** et notamment la production du Magazine distribué à tous les habitants représentent quant à eux 668 K€ dont la moitié est remboursé par la commune de Quimper.

Les opérations financières (9,17 M€) comprennent les versements aux communes (AC et DSC), les versements à l'Etat (FPIC et FNGIR) pour un total de 7,97 M€ et les frais financiers pour 1.15 M€.

La gestion de la **fourrière animale** voit son crédit porté à 160 K€.

Origine des recettes de fonctionnement



Épargne et endettement consolidés

	2023	2024
Épargne Brute BA	7 917 111	6 522 063
Épargne Brute BP	5 203 130	6 514 386
Total Épargne Brute	13 120 241	13 036 449
Recettes de fonctionnement BA	51 775 506	63 248 951
Recettes de fonctionnement BP	74 977 539	77 181 304
Total Recettes de fonctionnement	126 753 045	140 430 255
Dépenses de fonctionnement BA	43 858 395	56 726 888
Dépenses de fonctionnement BP	69 774 409	70 666 918
Total dépenses de fonctionnement	113 632 804	127 393 806

Capital dette	19 917 188	28 688 859
EB sur dépenses de fonctionnement	11,55%	10,23%
Capacité de désendettement	1,52	2,20

I – Le budget principal

L'équilibre général du budget principal et les évolutions par section

Vue par les soldes de gestion

		2022	2023	2024	Variations	
		QBO	QBO	QBO	Valeur	%
1	Ressources de fonctionnement	79 321 890	74 977 539	77 181 304	2 203 765	2,94%
	<i>Dont fiscalité</i>	51 279 699	49 637 314	52 695 972	3 058 658	6,16%
	dont DGF	10 337 000	10 118 000	10 165 548	47 548	0,47%
	<i>dont AC</i>	308 161	2 373 609	2 027 868	-345 741	-14,57%
	dont autres recettes	17 397 030	12 848 616	12 291 916	-556 700	-4,33%
2	Dépenses de fonctionnement hors charges financières	75 778 231	69 282 450	69 514 918	232 468	0,34%
	<i>dont personnel</i>	31 883 851	33 407 916	34 419 955	1 012 039	3,03%
	<i>dont chapitre 65</i>	14 607 839	11 941 717	17 257 867	5 316 150	44,52%
	<i>dont autres charges courantes</i>	16 114 065	11 134 687	9 827 123	-1 307 564	-11,74%
	<i>Autres charges</i>	4 736 138	4 763 400	35 000	-4 728 400	-99,27%
	<i>AC</i>	7 013 338	6 742 730	6 653 929	-88 801	-1,32%
	<i>FNGIR</i>	389 000	390 000	389 475	-525	-0,13%
	<i>FPIC</i>	510 000	400 000	456 069	56 069	14,02%
	<i>autres reversement</i>	524 000	553 000	475 500	-77 500	-14,01%
	<i>Somme Reversement</i>	8 436 338	8 085 730	7 974 973	-110 757	-1,37%
3	Capacité courante de financement (1-2)	3 543 659	5 695 089	7 666 386	1 971 297	34,61%
4	Frais financiers	229 520	491 959	1 152 000	660 041	134,17%
5	Epargne brute (3-4)	3 314 139	5 203 130	6 514 386	1 311 256	25,20%
6	Remboursement capital dette	1 312 362	1 566 000	2 332 000	766 000	48,91%
7	Epargne nette (5-6)	2 001 777	3 637 130	4 182 386	545 256	14,99%
8	subventions d'équipement versées	11 512 322	5 773 556	4 898 549	-875 007	-15,16%
9	Programme d'investissement	23 208 370	28 498 362	46 918 028	18 419 666	64,63%
10	Charges d'investissement (8+9)	34 720 692	34 271 918	51 816 577	17 544 659	51,19%
11	Recettes d'investissement	9 403 500	11 544 813	27 020 997	15 476 184	134,05%
12	Emprunt	23 315 415	19 089 975	20 613 194	1 523 219	7,98%
13	Excédents 1068				0	#DIV/0!
14	Total des financements propres (7+11+12+13)	34 720 692	34 271 918	51 816 577	17 544 659	51,19%
	Encours de dette au 01/01/ N	9 139 049	12 526 356	23 353 731	10 827 375	86,44%
	capacité de désendettement	2,76	2,41	3,58		48,91%
	annuité de dette	1 541 882	2 057 959	3 484 000	1 426 041	69,29%

La baisse du prix de l'énergie permet de contenir l'évolution des autres dépenses de fonctionnement. Hors charges financières, les dépenses de fonctionnement progressent de 0,34 % (pour s'établir à 69,51 M€).

Soutenus par des recettes dynamiques (+ 2.94 % pour s'établir à 77,18 M€)), les dépenses de fonctionnement connaissent une évolution sur la masse salariale (+ 3 %) et sur les concours et subventions, notamment avec la contribution au CIAS et aux politiques habitat.

Les charges financières progressent 660 K€ en lien avec la montée en charge de l'investissement et du recours à l'emprunt, l'épargne brute progresse cependant de 1,311 M€, permettant de financer l'augmentation du capital de la dette et d'augmenter l'épargne nette de 545 K€.

L'investissement connaît un niveau historiquement haut (51,81 M€), comportant notamment le PEM et la grande salle pour les 3/5 de ce niveau.

La capacité de désendettement du budget principal au stade du budget primitif est de 3,58 ans contre 2,41 ans en 2023.

Quelques évolutions du besoin de financement entre 2023 et 2024 par politique publique :

Politique publique 2024	Montant dépenses	Recettes usagers et subventions	Besoin de financement	Besoin de financement 2023	Evolution du besoin de financement
SDIS (Pompiers)	4 101 148	-	4 101 148	3 920 715	180 433
Enseignement supérieur	2 004 158	-	2 004 158	2 150 521	- 146 363
Médiathèques	4 304 798	96 000	4 208 798	4 048 525	160 273
Piscines	2 724 932	323 399	2 401 533	2 658 560	- 257 027
Atout sports	146 895	113 850	33 045	35 500	- 2 455
CIAS	1 240 660	-	1 240 660	849 736	390 924
Petite Enfance	8 703 914	3 650 383	5 053 531	4 379 566	673 965
Habitat et logement	2 174 928	473 400	1 701 528	1 592 003	109 525
Economie	2 316 995	181 024	2 135 971	2 052 607	83 364
Tourisme	934 836	648 174	286 662	515 642	- 228 980
			-	-	-
Total	28 653 264	5 486 230	23 167 034	22 203 375	963 659

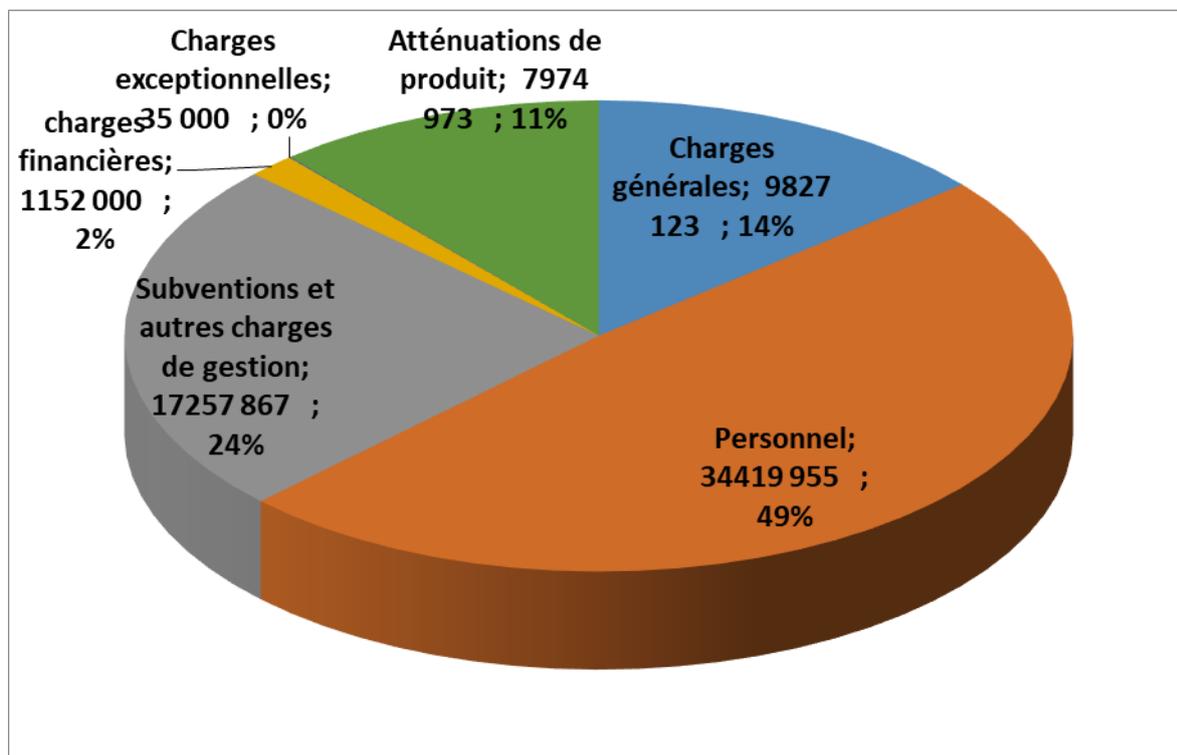
Le détail du budget principal par nature

A – Fonctionnement

DEPENSES	2023	2024	Evolution	
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL (Energies et fluides)	2 458 239	1 162 515	-53%	-1 295 724
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL (Hors énergies et fluides)	8 676 448	8 664 608	- 0,1%	-11 840
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	33 407 916	34 419 955	+3,0%	+1 012 039
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	11 941 717	17 257 867	+44,5%	+5 316 150
66 CHARGES FINANCIERES	491 959	1 152 000	+134,2%	+660 041
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 643 400	35 000	- 99,2%	-4 608 400
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	8 034 730	7 974 973	- 0,7%	-59 757
022 DEPENSES IMPREVUES	120 000	0	-100,0%	-120 000
042 AMORTISSEMENTS	4 140 944	4 479 353	+8,2%	+338 409
TOTAL DEPENSES	73 915 353	75 146 271	2%	1 230 918

Les dépenses

Au total, les dépenses progressent de 1,23 M€ (+2 %).



Les amortissements (qui constituent par ailleurs une recette d'investissement) progressent de 8,2 %, portés par la montée en charge de l'investissement et l'application à compter de 2024 du prorata temporis (les amortissements débutent dès l'année d'entrée dans l'inventaire et plus en année N+1).

Les charges à caractère général (011) :

Les charges à caractère général hors fluide sont stables à 8,6 M€ (-11 K€). C'est sur la partie fluide que la variation est la plus importante. Après une très forte hausse en 2023, le

prix de l'énergie diminue en 2024 sans pour autant revenir à la situation antérieure (+1.7 M€ entre 2022 et 2023) avec une baisse de 1,27 M€ pour s'établir à 1,02 M€.

Sur les autres lignes, les montants ont été optimisés pour permettre d'absorber les hausses contractuelles d'un certain nombre de prestations.

	2023	2024		
Eau/assainissement	156 713 €	139 465 €	-11,01%	-17 248 €
Energie - électricité	2 301 526 €	1 023 050 €	-55,55%	-1 278 476 €
Maintenance	419 806 €	384 545 €	-8,40%	-35 261 €
Frais de télécommunications	457 820 €	464 923 €	1,55%	7 103 €
Remboursement frais communes	1 271 600 €	1 059 600 €	-16,67%	-212 000 €
contrats de prestations de services	1 306 390 €	1 366 552 €	4,61%	60 162 €
Sous-total charges générales	5 913 855 €	4 438 135 €	-24,95%	-1 475 720 €

Les contrats de prestations de services concernent plus particulièrement la compétence eau pluviale.

Le secteur de la petite enfance est en progression avec l'ouverture et l'achat de places à la structure la maison bleue.

La masse salariale (012) :

La masse salariale progresse de 3.03 %. Le périmètre n'est pas le même, les agents des services eaux et assainissement ont été intégré à compter de l'exercice 2024 sur le budget annexe de l'eau (et facturés aux budgets assainissements et pour une petite partie au budget principal).

C'est la baisse de près de 1,2 M€ sur les facturations au budget annexe qui le traduit.

À périmètre constant la masse salariale progresse d'un peu plus de 6 %.

	2023	2024	Valeur	%
Dépenses personnel réelles fonctionnement	33 407 916 €	34 419 955 €	1 012 039 €	3,03%
(-) BA	2 294 882 €	1 009 382 €	-1 285 500 €	-56,02%
(-) autres organismes	654 618 €	608 307 €	-46 311 €	-7,07%
(-) remboursement des frais Ville de Quimper	2 400 000 €	3 050 000 €	650 000 €	27,08%
(-) Administration commune AC Quimper	8 604 653 €	8 604 653 €	0 €	0,00%

Détail des évolutions de poste.

RIFSEEP 2024 (25% de l'enveloppe)		250 000	0,76%
CAP 2024 (6 mois)		58 000	0,18%
PARTICIPATION MUTUELLE ET PREVOYANCE		37 615	0,12%
CAP 2023 EFFET 2024 (6 mois)		38 035	0,12%
ARBITRAGES 2023		250 000	0,76%
SOUS TOTAL MESURES RELEVANT DE LA COLLECTIVITE		633 650	1,94%

AUGMENTATION DU SMIC (agents horaires)			12 393	0,04%
PASSAGE DE L'INDICE MAJORE MINI 353->361 AU 01/05/2023			75 575	0,23%
EVOLUTION DES IM AU 01/07/2023			65 545	0,20%
5 POINTS 01/01/2024			292 753	0,90%
AVANCEMENTS ECHELONS 2024			177 534	0,54%
AVANCEMENTS ECHELONS 2023 - EFFET 2024			130 000	0,40%
AUGMENTATION POINT INDICE 1,5%			376 329	1,15%
AUGMENTATION TAUX VERSEMENT MOBILITE			25 644	0,08%
AUGMENTATION TAUX CNRACL			161 640	0,49%
FORFAIT TRANSPORT 50->75%			11 022	0,03%
SOUS TOTAL MESURES INCOMPRESSIBLES			1 328 434	4,06%
MOUVEMENTS DE POSTES			51 041	0,15%
MOYENS COMPLÉMENTAIRES (impact inflation)			309 016	0,95%
AUTRES			74 194	0,23%
TRANSFERT AGENTS REGIE			-345 642	1,06%
TRANSFERT AGENTS BUDGET ANNEXE EAU			-944 518	2,89%

Les autres charges de gestion courante (65) :

La M57 modifie en profondeur le chapitre charges exceptionnelles (67) et transfère la majorité des comptes en chapitre 65. Ainsi la subvention d'équilibre au budget annexe transports et celles concernant le BA bâtiments économiques sont transférées en chapitre 65.

Le tableau ci-dessous indique les évolutions notoires.

	2023	2024		
SDIS	3 920 715 €	4 101 148 €	4,60%	180 433 €
EESAB	1 510 758 €	1 510 758 €	0,00%	0 €
CIAS	849 736 €	1 240 660 €	46,01%	390 924 €
Subvention UBO	240 000 €	240 000 €	0,00%	0 €
Tourisme	598 435 €	596 900 €	-0,26%	-1 535 €
Actions logements	467 100 €	656 167 €	40,48%	189 067 €
Subvention Jeunesse (ULAMIR-mission locale...)	380 500 €	380 500 €	0,00%	0 €
GEMAPI	170 011 €	165 000 €	-2,95%	-5 011 €
Subv. BA TU	3 600 000 €	3 600 000 €	0,00%	0 €
Redevances et brevets	762 453 €	926 418 €	21,50%	163 965 €
Indemnités et frais élus	477 100 €	492 100 €	3,14%	15 000 €
Economie/innovation/agro	956 818 €	1 047 058 €	9,43%	90 240 €
Autres subventions - petite enfance	83 600 €	83 000 €	-0,72%	-600 €

La contribution au CIAS progresse de 46 %. Les 390 K€ supplémentaires permettent notamment de financer le coût du RIFSEEP pour les 4 EHPAD (+201 K€), les évolutions liées aux nouveaux cycles de travail mis en place dans les EHPAD (+117 K€), la prise en charge des évolutions de la masse salariale du CLIC – point d'indices, RIFSEEP – pour 65 K€.

Cette contribution supplémentaire n'est pas une réponse aux problèmes plus structurelles de financement des EHPAD. L'avance de trésorerie consentie en 2023 de 1 M€ sera reconduite et doublée. Si elle permet de faire face aux dépenses en trésorerie, les solutions opérationnelles pour limiter les déficits sont en cours de mise en œuvre mais ne suffiront pas à équilibrer de manière soutenable et pérenne les budgets EHPAD. A l'instar de l'ensemble des EHPAD, les EHPAD de QBO sont touchés par un modèle de financement qui ne permet plus de tenir l'équilibre financier. Une loi grand âge se fait attendre et les élus du territoire sont impliqués pour faire avancer ce dossier au travers des collectifs régionaux et nationaux.

Un effort est apporté sur les questions d'habitat et de concours tant aux opérateurs qu'aux primo-accédants (+ 189 K€). L'extension de l'OPAH-RU à l'ensemble du territoire atteint son régime de croisière avec cet exercice.

La subvention au budget annexe des transports est stable à 3,6 M€ (cf BA TU).

Les crédits de l'économie sont portés 1M€.

Les crédits liés au tourisme (subvention à l'office du tourisme) sont stables.

La contribution au SDIS augmente de 180 K€ (+ 4,6 %) pour s'établir à 4,1 M€.

Les redevances et brevets du service commun informatique augmentent de 163 K€ (pour atteindre 926 K€) avec un périmètre de service commun stabilisé.

Les charges financières (66) :

Sous le double effet de la montée en charge de l'investissement financé par l'emprunt et de la hausse des taux d'intérêts, le chapitre des charges financières connaît une augmentation de 660 K€ pour s'établir à 1,152 M€. (cf partie dette pour la composition des intérêts de la dette).

Atténuations de produits (014) :

Ce chapitre, d'un montant de 7,974 M€, comporte :

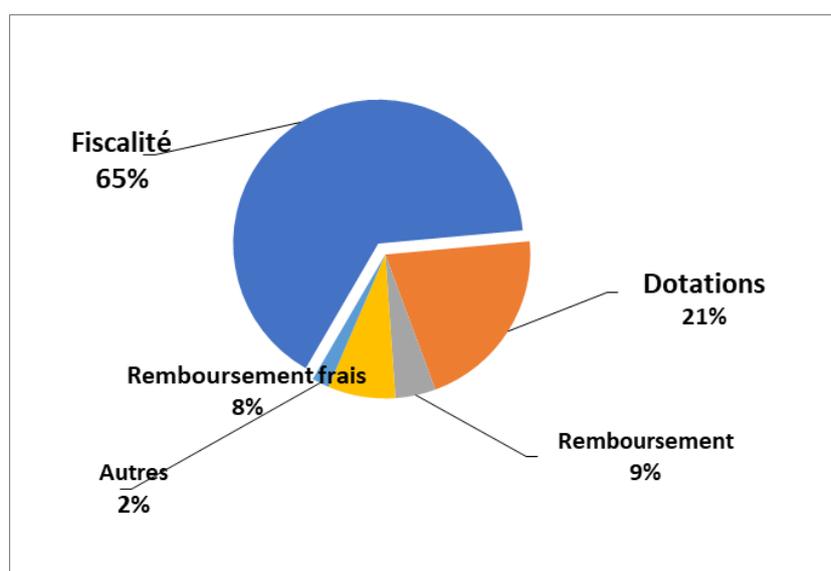
- les attributions de compensation (AC) pour 6,65 M€ incluant les éléments de financement variables selon les années du service commun informatique ;
- la dotation de Solidarité Communautaire (DSC) pour 475 K€ ;
- le Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) pour 456 K€ (+56 K€) ;
- le FNGIR (Fonds liés à la suppression de la TP) pour 389 K€.

Les recettes

RECETTES	2023	2024	Evolution	
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	165 000	165 000	0%	0
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	8 576 738	7 155 785	-17%	-1 420 953
73 IMPOTS ET TAXES	49 637 314	52 695 972	6%	+3 058 658
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	16 396 608	16 851 028	3%	+454 420
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	201 879	273 519	35%	+71 640
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	75 000	40 000	-47%	-35 000
042 AMORTISSEMENTS	820 555	755 197	-8%	-65 358
TOTAL RECETTES	75 873 094	77 936 501	3%	2 063 407
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 957 741	2 790 230	+42,5%	+832 489
EPARGNE DE GESTION	5 770 089	7 666 386	33%	1 896 297

Les recettes sont en progression de 3 % (+2,06 M€).

Origine des recettes de fonctionnement du budget principal



Les produits des services (70) sont en repli de 1,42 M€, avec une diminution des remboursements de personnel de certains budgets annexes, les agents étant directement intégrés dans les budgets annexes (eau et assainissement), ainsi que les incidences de la fermeture de Kerlan Vihan et la diminution concomitante des créneaux ouverts au public sur Aquarive.

La fiscalité (73)

Budget général	2023	2024	Evolution	
Fiscalité	49 637 314	52 695 972	6,16%	3 058 658
contribution directe	46 953 705	50 118 104	6,74%	3 164 399
CFE	8 947 226	10 110 000	13,00%	1 162 774
CVAE	8 360 000	-	-100,00%	- 8 360 000
Compensation réforme CVAE		9 318 036		
IFER	490 000	520 000	6,12%	30 000
TH	1 354 659	1 406 000	3,79%	51 341
Compensation réforme TH	18 262 000	18 760 068		498 068
TFPB	7 217 630	7 497 000	3,87%	279 370
TFPNB	70 190	69 000	-1,70%	- 1 190
TA TFPNB	152 000	168 000	10,53%	16 000
TASCOM	2 100 000	2 270 000	8,10%	170 000
AC et autres	2 373 609	2 027 868	-14,57%	- 345 741
Taxe de séjour	310 000	550 000	77,42%	240 000

Le chapitre de la fiscalité (73) connaît une forte progression de BP à BP (+ 3M€). D'une part les produits notifiés en 2023 ont été supérieurs aux inscriptions en BP 2023, d'autre part les prévisions donnent une fiscalité encore dynamique pour 2024.

Le produit de CFE progresse de 13 %, tenant compte des notifications de bases 2023, du relèvement du barème de la cotisation à la base minimum en 2023 et des dynamiques économiques du territoire.

Les compensations de taxe d'habitation et de la CVAE sont en forte progression, avec une correction importante opérée par l'Etat courant 2023 sur les notifications (+ 1,6 M€ par rapport à 2023 pour s'établir à 28,078 M€). Il conviendra néanmoins d'être attentif à l'évolution du produit de TVA au niveau national dont dépend cette partie des ressources de l'EPCI.

La TASCOM progresse de 170 K€ et la taxe de séjour, tant par le dynamisme du territoire que le travail d'optimisation de la ressource progresse de 240 K€.

	2022	2023	2024
	QBO	QBO	QBO
TH	10,16	10,16	10,16
TFPB	2,61	5,00	5,00
TFPNB	2,79	2,79	2,79
CFE	25,7	26,56	26,56
TEOM	7,67	7,67	7,67

Les dotations et subventions (74) :

Budget général	2023	2024	Evolution	
Dotations	16 396 608	16 851 028	2,77%	454 420
DGF	10 118 000	10 165 548	0,47%	47 548
<i>dotation intercommunalité</i>	<i>2 577 000</i>	<i>2 726 400</i>	5,80%	149 400
<i>dotation de compensation</i>	<i>7 541 000</i>	<i>7 439 148</i>	-1,35%	- 101 852
compensations	2 737 000	3 050 097	11,44%	313 097
subventions	3 541 608	3 635 383	2,65%	93 775

Les dotations et subventions (74) sont en hausse (+454 K€).

Le produit de DGF progresse de 47 K€, soit 0,47 %, ne compensant pas l'inflation constatée en 2023. Les compensations progressent, en lien avec la dynamique du territoire et des bases prévisionnelles 2023 en deçà des notifications reçues.

Les autres recettes de fonctionnement :

	2 023	2024		
Remboursement frais	7 403 238	6 086 923	-17,78%	- 1 316 315
			#DIV/0!	-
Produits des services	1 540 379	1 547 381	0,45%	7 002

Les produits des services sont stables.

Les remboursements de frais sont en recul de 1,316 M€ en lien avec l'intégration des agents des services eau et assainissement directement dans les budgets annexes (effet sur le 012 et de fait fin de la facturation aux budgets annexes).

Les soldes de gestion

L'épargne brute est en progression de 1,8 M€ permettant de couvrir le remboursement du capital de la dette de 2,332 M€ et de dégager une épargne nette de 4,18 M€.

B – Investissement

Les dépenses

DEPENSES	2023	2024	Evolution	
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	26 500	0	-100%	-26 500
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	0	148 620		+148 620
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 566 000	2 332 000	49%	+766 000
204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	5 973 556	4 898 549	-18%	-1 075 007
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 837 802	2 283 200	-20%	-554 602
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 525 260	13 218 677	423%	+10 693 417
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	7 979 300	24 338 531	205%	+16 359 231
26 PARTICIPATIONS, CREANCES RATTACHEES A DES PARTICI.	27 000	27 000	0%	0
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 500	1 502 000	59 980%	+1 499 500
45 OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	14 900 000	5 400 000	-64%	-9 500 000
040 AMORTISSEMENTS	820 555	755 197	-8%	-65 358
TOTAL DEPENSES	36 658 473	54 903 774	50%	18 245 301

Le niveau des dépenses d'investissement du budget principal dépasse 50 M€.

Deux projets à eux seuls cumulent 32 M€ de crédits, le PEM avec les travaux sur la gare routière, l'aménagement du pôle voyageur et les travaux du parvis pour 16,8 M€ et la construction de la grande salle pour 15,28 M€.

La rénovation de la piscine Kerlan Vihan, la restructuration de l'EESAB, la crèche de Roz Maria, la médiathèque du pays Glazik et Quéménéven sont parmi les autres projets structurants.

Les politiques en matière économique, d'habitat et d'enseignement supérieur sont également bien présentes.

Le maintien du patrimoine approche 8 M€ sur le bâti, les eaux pluviales ou encore les zones d'activités économiques.

Principaux investissements 2024 (>100K€)

Investissement	BP 2024
AMENAGEMENT SECTEUR GARE/LGV	16 875 650
CONSTRUCTION DE LA GRANDE SALLE	15 288 196
RENOVATION PISCINE KERLAN VIAN	4 100 000
MATERIEL INFORMATIQUE	2 373 512
SUBVENTION EQPT AUX ORGANISMES PUBLICS	1 305 595
SCHEMA DIRECTEUR EAUX PLUVIALES	1 250 000
DELEGATION AIDE A LA PIERRE	1 071 000
RETRUCTURATION EESAB	956 000
CONST MEDIATHEQUE PAYS GLAZIK ET QUEMENEVEN	650 000
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES AUX ORGANISMES P	500 000
PROGRAMME OPAH-RU	487 000
SUBVENTIONS EQUIPEMENT VERSEES AUX ORGANISMES PRIV	475 504
TRAVAUX ET MAINTENANCE DES BATIMENTS PISCINES	470 000
TRAVAUX ET MAINTENANCE DES BATIMENTS CRECHES	425 000
ACQUISITIONS DE TERRAINS	325 000
ZONES ACTIVITES ACHEVEES	310 000
PROGRAMME DE RALENTISSEMENT DYNAMIQUE	290 000
SUBVENTION EQPT CEATECH	270 000
TRAVAUX PARC DES EXPOS PENVILLERS	255 632
REHABILITATION PARC DE PENVILLERS	254 400
CRECHE ROZ MARIA	250 000
GROS TRAVAUX BIBLIOTHEQUES	244 000
MOBILIER ET MATERIEL BIBLIOTHEQUE	207 000
FOURRIERE ANIMALE CORNIGUEL	200 000
BATIMENT BONNETERIE RUE DE KERHUEL	200 000
DROIT D'USAGES IRREVOCABLES FIBRES OPTIQUES	181 977
OPERATION AQUACOVE	176 000
REQUALIFICATION ILOT GALERIE KEREON	170 510
PROGRAMME OPAH	136 000
ACQ. DE VEHICULES ET CPLT AMENAGEMENT	120 000
ECHANGEURS ROUILLEN/TROYALACH	111 800
FONDS DE CONCOURS VERSES	100 000

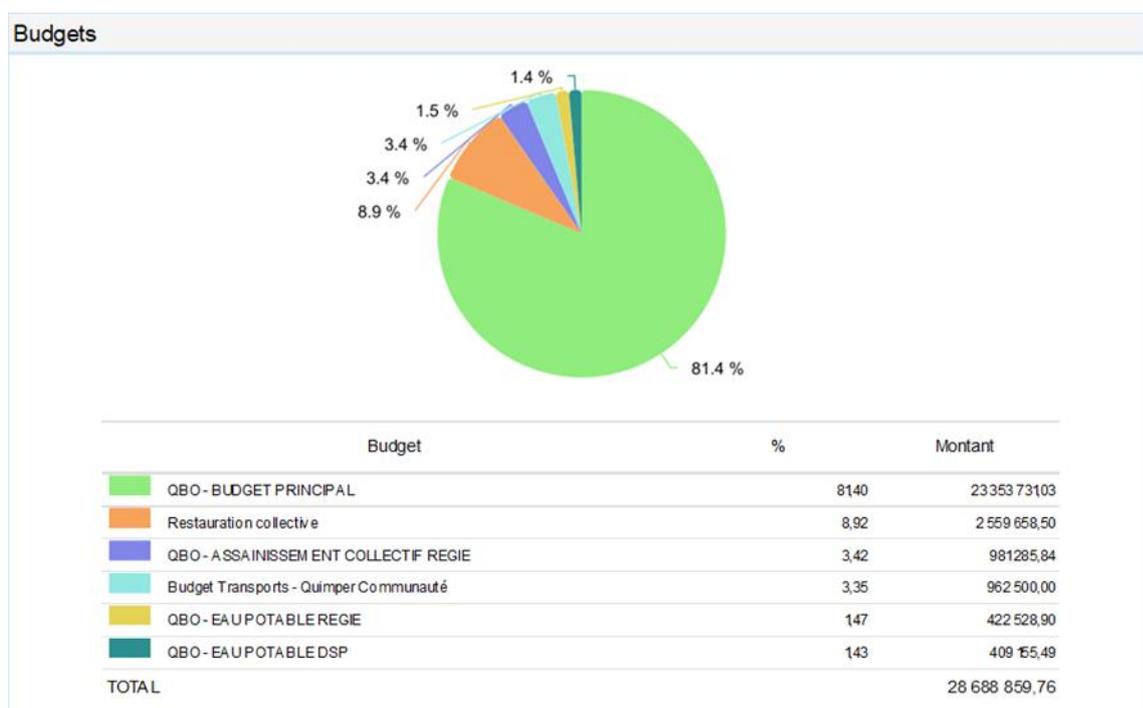
Le financement de l'investissement

RECETTES	2023	2024	Evolution	
		Cumulé	%	€
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 957 741	2 790 230	+42,5%	+832 489
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	1 750 000	3 400 000	94%	+1 650 000
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	2 181 153	2 436 761	12%	+255 608
024 PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	100 000	0	-100%	-100 000
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0	6 706		+6 706
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	0	14 280		+14 280
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	58 950	1 900	-97%	-57 050
45 OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	7 379 710	21 161 350	187%	+13 781 640
040 AMORTISSEMENTS	4 140 944	4 479 353	8%	+338 409
TOTAL RECETTES	17 568 498	34 290 580	95%	16 722 082
EMPRUNT D'EQUILIBRE	19 089 975	20 613 194	8%	1 523 219
EPARGNE NETTE	3 712 130	4 182 386	13%	470 256

L'investissement est financé par l'emprunt (20,6 M€), des remboursements notamment au titre de la maîtrise d'ouvrage sur le PEM (21,16 M€), des subventions et des recettes propres.

C. la dette (tout budget)

Les éléments de la dette présentés comprennent l'ensemble des budgets. Les 28,689 M€ d'encours au 31/12/2023 se répartissent comme suit :



II - Les budgets annexes

Transports urbains

Budget transport	2023	2024	Évolution	Évolution
Recettes commerciales	2 992 000	3 590 000	598 000	19,99%
Fiscalité	11 600 000	13 000 000	1 400 000	12,07%
Subventions	5 009 000	5 009 000	-	0,00%
autres recettes	-	-	-	
			-	
Total recettes Fonctionnement	19 601 000	21 599 000	1 998 000	10,19%
Charges générales	342 664	339 500	- 3 164	-0,92%
Personnel	182 018	168 637	- 13 381	-7,35%
autres charges	17 589 278	19 373 500	300	10,14%
Charges financières	13 000	10 000	- 3 000	-23,08%
Charges exceptionnelles	40 000	45 000	117 034	12,50%
Total Dépenses Fonctionnement	18 166 960	19 936 637	1 769 677	9,74%
Epargne	1 434 040	1 662 363	228 323	15,92%
Remboursement emprunt	355 000	355 000	-	0,00%
Autofinancement	1 079 040	1 307 363	228 323	21,16%
autres recettes	121 500	78 000	- 43 500	-35,80%
Nouvel emprunt	373 460	2 674 637		
Total recettes d'investissement	1 574 000	4 060 000	2 486 000	157,94%
Fonds de concours			-	
Autres investissements	1 574 000	4 060 000	2 486 000	157,94%
Déficit reporté			-	
Total investissement	1 574 000	4 060 000	2 486 000	157,94%

Un avenant au contrat de DSP avec Keolis a été signé en fin d'année 2023 pour permettre la continuité de service.

Dans l'attente du contentieux en Conseil d'État, une procédure d'attribution est relancée.

Une amélioration des services HandiQUB et QUBNoz est prévue dans l'avenant.

La nouvelle DSP prévoira l'évolution du réseau et notamment la mise en service du PEM de la gare. Le besoin de financement sera plus important et une prospective financière a été travaillée pour aboutir à une stratégie financière ajustée.

Le taux de versement mobilités, aujourd'hui de 1 %, sera porté à 1,25 %, pour le 1^{er} juillet 2024, générant 3 M€ en année pleine, permettant de financer la montée en gamme de l'offre de transport en commun, à destination notamment des salariés, L'amélioration significative de fréquence des trajets pendulaires sur le TER sud Breizhgo, et la promotion des mobilités actives.

Eau potable et assainissement collectif

Eau potable

Eau budget unique	2023	2024	Évolution	Évolution
Recettes commerciales	6 678 375	10 575 787	3 897 412	58,36%
Fiscalité				
Subventions	-	-	-	#DIV/0!
autres recettes	10 617	10 730		
Total recettes Fonctionnement	6 688 992	10 586 517	3 897 525	58,27%
Charges générales	3 539 961	7 103 237	3 563 276	100,66%
Personnel	665 901	1 856 565	1 190 664	178,80%
autres charges	435 500	430 500	- 5 000	-1,15%
Charges financières	41 000	35 000	- 6 000	-14,63%
Total Dépenses Fonctionnement	4 682 362	9 425 302	4 742 940	101,29%
Epargne	2 006 630	1 161 215	- 845 415	-42,13%
Remboursement d'emprunt	228 000	230 000	2 000	0,88%
Autofinancement	1 778 630	931 215	- 847 415	-47,64%
subventions	40 000	90 000	50 000	
autres recettes	297 000	40 000	- 257 000	-86,53%
Total recettes d'investissement	2 115 630	1 061 215	- 1 054 415	-49,84%
Fonds de concours				
Autres investissements	3 925 000	4 800 000	875 000	22,29%
Total investissement	3 925 000	4 800 000	875 000	22,29%
Solde Investissement	- 1 809 370	- 3 738 785	- 1 929 415	
Recours à l'emprunt	1 809 370	3 738 785	1 929 415	

Assainissement collectif

Assainissement collectif unifié	2023	2024	Evolution	Evolution
Recettes commerciales	4 683 000	9 009 000	4 326 000	92,38%
Fiscalité				
Subventions	86 800	58 000	- 28 800	-33,18%
autres recettes	196 187	139 012	- 57 175	-29,14%
Total recettes Fonctionnement	4 965 987	9 206 012	4 240 025	85,38%
Charges générales	2 149 446	6 635 717	4 486 271	208,72%
Personnel	578 516	627 032	48 516	8,39%
autres charges	82 800	64 800	- 18 000	-21,74%
Charges financières	9 500	13 000	3 500	36,84%
Total Dépenses Fonctionnement	2 820 262	7 340 549	4 520 287	160,28%
Epargne	2 145 725	1 865 463	- 280 262	-13,06%
Remboursement d'emprunt	162 000	150 000	- 12 000	-7,41%
Autofinancement	1 983 725	1 715 463	- 268 262	-13,52%

subventions	1 004 500	942 550		
Autre recettes	910 000	40 000	- 870 000	-95,60%
Emprunt	3 381 775	6 977 387		
Total recettes d'investissement	7 280 000	9 675 400	2 395 400	32,90%
Fonds de concours				
Autres investissements	7 280 000	9 675 400	2 395 400	32,90%
Total investissement	7 280 000	9 675 400	2 395 400	32,90%

En 2024, le périmètre de la régie est étendu aux communes de Plogonnec et Locronan. Le nouveau contrat de DSP avec la SAUR entre en vigueur sur le reste du territoire.

Les contrats de DSP prévoient désormais que l'ensemble des dépenses et des recettes transitent par les budgets de QBO et non plus seulement la part de financement dévolue à QBO. Les masses financières augmentent en conséquence.

L'autofinancement est en repli. Les coûts de production aussi bien en régie qu'en DSP étant supérieurs aux années précédentes.

L'harmonisation des tarifs est réalisée avec la nouvelle grille des prix jusqu'à une consommation de 300 m³.

L'harmonisation complète sera proposée dans les années à venir.

La montée en puissance d'un schéma directeur des investissements permettra dans les années à venir l'amélioration continue du réseau, tant d'un point de vue de sécurisation de la ressource que de sa dimension environnementale. Celui-ci est en cours de réalisation.

Le montant des investissements progresse, de manière plus appuyée sur le budget assainissement, la sécurisation des réseaux étant un enjeu majeur de cette politique publique.

SPANC

SPANC	2023	2024	Evolution	Evolution
Recettes commerciales	248 600	261 500	12 900	5,19%
Fiscalité				
Subventions	-	5 000	5 000	#DIV/0!
autres recettes	77 700	257 600	179 900	231,53%
Total recettes Fonctionnement	326 300	524 100	197 800	60,62%
Charges générales	69 182	72 400	3 218	4,65%
Personnel	241 118	283 638	42 520	17,63%
autres charges	5 500	25 000	19 500	354,55%
Total Dépenses Fonctionnement	315 800	381 038	65 238	20,66%
Autofinancement	10 500	143 062	132 562	1262,50%
autres recettes	-	150 000		
Excédent reporté				
Total recettes d'investissement	10 500	293 062	282 562	2691,07%
Fonds de concours		150 000		
Autres investissements	-	26 000	26 000	#DIV/0!
Déficit reporté				
Total investissement	-	176 000	176 000	#DIV/0!

Le SPANC gère l'assainissement non collectif. La grille tarifaire est ajustée en revoquant le dispositif de pénalités pour réduire les risques de pollution que représentent les installations non conformes.

Collecte et traitement des déchets

Budget déchets	2023	2024	Evolution	Evolution
Recettes commerciales	1 208 000	1 198 000	- 10 000	-0,83%
Fiscalité	11 228 000	11 670 000	442 000	3,94%
Subventions	1 520 000	1 520 000	-	0,00%
autres recettes	-	-	-	
			-	
Total recettes Fonctionnement	13 956 000	14 388 000	432 000	3,10%
Charges générales	8 403 050	9 739 725	1 336 675	15,91%
Personnel	892 042	917 702	25 660	2,88%
autres charges	2 900 000	2 980 000	80 000	2,76%
Charges financières	58 500	5 000	- 53 500	-91,45%
Charges exceptionnelles	6 000	6 000	117 034	0,00%
Total Dépenses Fonctionnement	12 259 592	13 648 427	1 388 835	11,33%
Epargne	1 696 408	739 573	- 956 835	-56,40%
Remboursement emprunt	110 000	10 000	- 100 000	-90,91%
Autofinancement	1 586 408	729 573	- 856 835	-54,01%
autres recettes	40 000	415 000	375 000	937,50%
Nouvel emprunt	2 752 011	3 618 327		
Total recettes d'investissement	4 378 419	4 762 900	384 481	8,78%
Fonds de concours			-	
Autres investissements	4 378 419	4 762 900	384 481	8,78%
Déficit reporté			-	
Total investissement	4 378 419	4 762 900	384 481	8,78%

Portant la régie et le marché de collecte, il porte la gestion de la collecte et le financement de l'élimination des déchets.

Le déploiement du plan déchets se poursuit avec la mise en place de la gestion des bio-déchets, l'extension des PAV et du périmètre de ces derniers. Cela se voit tant dans l'évolution des dépenses et notamment du contrat de prestation de collecte des déchets que dans le niveau élevé des investissements.

Le budget annexe porte également la contribution au SIDEPAQ dont le montant est relativement stable.

Le taux de TEOM reste inchangé.

ZAE

Budget ZAE	2023	2024	Evolution	Evolution
Recettes commerciales	5 986 000	3 431 741	- 2 554 259	-42,67%
Fiscalité				
Subventions			-	
autres recettes		2 766 285		
Total recettes Fonctionnement	5 986 000	6 198 026	212 026	3,54%
Charges générales	11 591 375	14 961 823	3 370 448	29,08%
Personnel				
autres charges				
charges financières	35 000	5 000	- 30 000	-85,71%
Total Dépenses Fonctionnement	11 626 375	14 966 823	3 340 448	28,73%
Epargne brute	- 5 640 375	- 8 768 797	- 3 128 422	55,46%
Remboursement d'emprunt	300 000	10 000	- 290 000	-96,67%
Autofinancement	- 5 940 375	- 8 778 797	- 2 838 422	47,78%
autres recettes				
Emprunt	5 940 375	8 778 797		

Les principales dépenses porteront sur la zone de l'Eau Blanche. Des acquisitions de terrains et/ou des études pour la création de nouvelles zones d'activités prioritaires pour le développement des entreprises (Ti Lipig à Pluguffan, Lumunoc'h à Briec ou encore Kerjaouen à Quimper) sont également prévues.

Bâtiments économiques

Location bâtiments économiques	2023	2024	Evolution	Evolution
Recettes commerciales	527 610	845 367	317 757	60,23%
Fiscalité			-	
Subventions	157 500	-	- 157 500	
autres recettes	39 000	40 000	1 000	2,56%
Total recettes Fonctionnement	724 110	885 367	161 257	22,27%
Charges générales	455 143	524 265	69 122	15,19%
Personnel			-	#DIV/0!
charges financières		55 000	55 000	#DIV/0!
autres charges	2 000	2 000	-	0,00%
Total Dépenses Fonctionnement	457 143	581 265	124 122	27,15%
Epargne brute	266 967	304 102	37 135	13,91%
Remboursement d'emprunt	-	14 200	14 200	
Autofinancement	266 967	289 902	22 935	
autres recettes	147 000	148 200	1 200	0,82%
Excédent reporté				
Total recettes d'investissement	413 967	438 102	24 135	5,83%
Fonds de concours	-	-		

Autres investissements	225 100	347 000	121 900	54,15%
Déficit reporté				
Total investissement	225 100	347 000	121 900	54,15%

Le budget annexe comporte les pépinières, hôtels d'entreprises et ateliers relais. L'équilibre financier nécessitera d'être retravaillé et une analyse par bâtiment permettra d'adapter les actions mise en place.

En 2024, QBO achète une partie des locaux de l'ADRIA. Ces locaux accueillent Labocéa qui verse un loyer à ce titre.

L'évolution des charges et loyers en tient compte.

Service Commun de Restauration Collective

Restauration collective	2023	2024	Évolution
Recettes commerciales	4 491 877	4 874 567	382 690
Fiscalité			-
Subventions			-
autres recettes	37 840		- 37 840
Total recettes Fonctionnement	4 529 717	4 874 567	344 850
	-	-	-
Charges générales	2 684 440	2 815 296	130 856
Personnel	1 489 616	1 505 842	16 226
Charges financières	111 000	117 000	6 000
autres charges	10 000	10 000	-
Total Dépenses Fonctionnement	4 295 056	4 448 138	153 082
			-
Epargne brute	234 661	426 429	191 768
Emprunt	285 000	297 000	12 000
autofinancement	- 50 339	129 429	179 768
autres recettes	-	60 000	60 000
Emprunt	350 339	259 571	- 90 768
Excédent reporté			-
Total recettes d'investissement	300 000	449 000	149 000
			-
Fonds de concours			-
Autres investissements	300 000	449 000	149 000
Déficit reporté			-
Total investissement	300 000	449 000	149 000

Le service commun de restauration collective assure la production et la livraison de repas pour les communes de Quimper, Ergué-Gabéric, Landrévarzec, le CCAS de Quimper et le CIAS de QBO.

Ce budget qui doit être financé exclusivement par les membres du service commun a été fortement impacté par la hausse des prix sur l'alimentaire, très supérieure à l'indice moyen de la hausse des prix et l'évolution de la valeur du point d'indice. La hausse tarifaire de 2023, sera en année pleine sur 2024.

En parallèle, l'obligation de la suppression des barquettes en plastique et le projet de passage en plat inox appelle des besoins de financement supplémentaires.

Construction et gestion de réseaux de chaleur urbains

Réseau de chaleur		2024
Recettes commerciales		56 000
Fiscalité		
Subventions		
autres recettes		84 577
Total recettes Fonctionnement		140 577
		-
Charges générales		84 600
Personnel		
Charges financières		1 300
autres charges		
Total Dépenses Fonctionnement		85 900
Epargne brute		54 677
Emprunt		17 350
autofinancement		37 327
autres recettes		515 900
Emprunt		
Excédent reporté		
Total recettes d'investissement		553 227
Fonds de concours		
Autres investissements		2 053 227
Déficit reporté		
Total investissement		2 053 227
Solde Investissement		- 1 500 000
Emprunt		1 500 000

Le budget annexe est créé au 1^{er} janvier 2024 pour permettre le suivi budgétaire et comptable de la construction et de la gestion de réseaux de chaleur urbains.

En 2024, il comportera les opérations de construction du réseau de chaleur de Penhars d'une part et recevra également le réseau de chaleur urbain de Briec. Ce dernier sera transféré en cours d'année à l'EPCI, les travaux d'établissement du transfert financier de l'équipement sont en cours.

Des travaux d'agrandissement de l'unité de Briec sont en cours d'étude.

Biogaz

Valorisation énergies renouvelables	2023	2024	Evolution
Recettes commerciales	840 000	900 000	60 000
Fiscalité			-
Subventions			-
autres recettes	-	-	-
Total recettes Fonctionnement	840 000	900 000	60 000
	-	-	-
Charges générales	715 320	734 000	18 680
Personnel			-
Charges financières			-
autres charges	10 000	25 000	15 000
Total Dépenses Fonctionnement	725 320	759 000	33 680

			-
Epargne brute	114 680	141 000	26 320
Emprunt	-	-	-
autofinancement	114 680	141 000	26 320
autres recettes	-	-	-
Emprunt	-	-	-
Excédent reporté			-
Total recettes d'investissement	114 680	141 000	26 320
			-
Fonds de concours			-
Autres investissements	100 000	100 000	-
Déficit reporté			-
Total investissement	100 000	100 000	-
			-
			-
Solde Investissement	14 680	41 000	26 320
Emprunt	- 14 680		14 680

Le budget annexe du Biogaz comporte le traitement du biométhane de la STEP du Corniguel. Le biométhane est acheté au budget annexe de l'assainissement, l'unité de biogaz assure son traitement et la revente du Biogaz est réalisée auprès d'ENGIE. Le prix de rachat est fixe et l'étude sur le mécanisme de la livraison à soi-même est en cours.

Port du Corniguel

Activités portuaires	2023	2024	Évolution
Recettes commerciales	81 227	82 638	1 411
Fiscalité			-
Subventions	62 173	62 173	-
autres recettes			-
Total recettes Fonctionnement	143 400	144 811	1 411
	-	-	-
Charges générales	116 900	109 028	- 7 872
Personnel	12 900	11 604	- 1 296
Charges financières			-
autres charges	6 100	-	- 6 100
Total Dépenses Fonctionnement	135 900	120 632	- 15 268
			-
Epargne brute	7 500	24 179	16 679
Emprunt	-	-	-
autofinancement	7 500	24 179	16 679
Total recettes d'investissement	7 500	24 179	16 679
			-
Fonds de concours			-
Autres investissements	7 500	24 179	16 679
Déficit reporté			-
Total investissement	7 500	24 179	16 679

Le budget annexe comporte les recettes et les dépenses relatives à la gestion du port du Corniguel.

L'exercice 2024 sera dans la continuité de la gestion de 2023 avec la poursuite des études sur le devenir du port. Quelques travaux sont prévus au budget.

Après avoir délibéré (53 suffrages exprimés, dont 7 voix contre et 46 voix pour), le conseil communautaire décide d'adopter le budget primitif 2024 de Quimper Bretagne Occidentale.